

Les annonces de Jean-Marc AYRAULT lors du congrès des maires de France sur les rythmes scolaires sont une provocation supplémentaire.

Jean-Marc Ayrault entend ainsi assouplir les taux d'encadrement des activités périscolaires ! L'UMP l'avait rêvé, Ayrault le fait : les maires de Droite vont pouvoir réduire leurs personnels territoriaux avec la bénédiction du Premier Ministre. Quant aux enfants, ils auront tout simplement moins d'adultes pour s'occuper d'eux. Intérêt de l'enfant ânonnaient-ils ?

Les pitreries sur l'éphémère augmentation budgétaire ne valent guère mieux. Le gouvernement donne d'une main ce qu'il a pris d'une autre en votant la baisse des dotations aux collectivités dans la loi de finance adoptée à l'assemblée nationale. Dès 2015, l'alternative à la hausse des taux des taxes locales serait donc la diminution du taux d'encadrement des enfants.

L'égalité républicaine est bien brisée par le décret Peillon. Il faut d'urgence l'abroger.